



Direction des Affaires juridiques  
&  
des Archives

## **Arrêté électoral particulier n°2023-11-17-01**

**Recevabilité de la liste de candidat(e)s**

**relatif aux élections en date du 28 novembre au 30 novembre 2023**

**de la Commission recherche de l'Université de Poitiers**

### **La Présidente de l'Université de Poitiers**

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique Nouvelle Aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n° 30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 20 mars 2023 ;
- VU l'arrêté de composition du Comité électoral consultatif en date du 20 décembre 2022 ;

- VU l'arrêté n° DS 04-09-2023-03 portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Nicolas BOISTAY, Directeur général des services adjoint, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU l'arrêté de composition du Comité électoral consultatif en date du 20 décembre 2022 ;
- VU la délibération n° CA-10-07-2023-04 portant actualisation des Statuts de l'Université de Poitiers ;
- VU la délibération n° CA-26-11-2021-03 en date du 26 novembre 2021 portant adoption du règlement intérieur de l'UP ;
- VU les arrêtés électoraux n°2023-10-27-01 au n°2023-10-27-05 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du mercredi 15 novembre 2023 ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

Les listes de candidat(e)s qui suivent sont déclarées recevables pour les scrutins prévus lors l'élection du 28 au 30 novembre 2023 concernant la Commission recherche, et sont arrêtées comme suit :

#### Pour la commission recherche :

- Collège 1 secteur IV
  - o La liste « Marion Albouy »
  - o La liste « Mohamed JABER »
  - o La liste « Pierre-Jean SAULNIER »
- Collège 2 secteur I
  - o La liste « Elsa BERRY »
- Collège 2 secteur III
  - o La liste « Ludovic Chatellier »
  - o La liste « Lafaye Gwendoline »
  - o La liste « Liste Indépendante Recherche »
  - o La liste « Snesup-FSU »

Les listes concurrentes ont fait l'objet d'un tirage au sort afin de déterminer l'ordre d'affichage, correspondant à l'ordre de la liste ci-dessus.

### Article 2 :

L'absence de candidature ayant été constatée dans le collège des usager(ère)s secteur I et secteur IV de la Commission de la recherche, les scrutins prévus à l'arrêté électoral du 27 octobre 2023 susvisé sont annulés. L'organisation de nouveaux scrutins seront à opérer au terme de l'opération électorale, à une date fixée ultérieurement.

### Article 3 :

Les listes de candidatures recevables sont annexées au présent arrêté.

### Article 4 :

Le Directeur général des services adjoints en charge des ressources et de l'environnement juridique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeur(rice)s par voie d'affichage et tenu à leur disposition sur les lieux de vote.

**Article 5 :**

Le présent arrêté s'applique dès sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 16 novembre 2023



**La Présidente de l'Université de Poitiers**

Président de l'université  
et par délégation,  
Le Directeur des affaires juridiques

**Virginie LAVAL**

Przemyslaw SOKOLSKI

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

17/11/2023

## Annexe : Liste recevable

Nom : Marion Albouy

Soutien : /

1	Madame	Marion	ALBOUY
---	--------	--------	--------

**Profession de foi : NON**

## **Annexe : Liste recevable**

Nom : Mohamed JABER

Soutien : /

1	Monsieur	Mohamed	JABER
---	----------	---------	-------

**Profession de foi : NON**

## Annexe : Liste recevable

Nom : Pierre-Jean SAULNIER

Soutien : /

1	Monsieur	Pierre Jean SAULNIER
---	----------	----------------------

**Profession de foi : OUI**

Poitiers, le 10 novembre 2023

**Pr Pierre-Jean SAULNIER**

Coordonnateur  
Responsable axe DECLAN  
05 49 44 46 78  
pierre-jean.saulnier@chu-poitiers.fr

**Dr Christophe RAULT**

Médecin Délégué  
05 49 44 46 78  
christophe.rault@chu-poitiers.fr

**Dr Claire LAFAY-CHEBASSIER**

Pharmacienne Déléguée  
05 49 44 31 92  
Claire.lafay-chebassier@chu-poitiers.fr

**Pr Stéphanie RAGOT**

PU-PH Biostatistiques-Méthodologie  
Responsable axe SCALE  
05 49 44 49 13  
stephanie.ragot@chu-poitiers.fr

**Michèle GROSDENIER**

Cadre de santé  
05 49 44 31 74  
m.grosdenier.bruneau@chu-poitiers.fr

**Elodie MIGAULT**

Gestionnaire  
05 49 44 41 60  
elodie.migault@chu-poitiers.fr

**Aïcha ADRAR**

Infirmière de recherche  
Poste 463 42  
Aicha.adrar@chu-poitiers.fr

**Caroline PILLET**

Infirmière de recherche  
05 49 44 30 56  
caroline.pillet@chu-poitiers.fr

**Sophie JOUBERT**

Secrétaire  
05 49 44 46 89  
sec.cic@chu-poitiers.fr

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de me porter candidat à la Commission de la Recherche de l'Université dans le collège 1 (Professeur et assimilés) secteur IV (UFR Médecine et Pharmacie).

Je suis Professeur des Universités-Praticien Hospitalier de Thérapeutique (CNU 48-04) depuis 2017 et membre du Collège National des Enseignants de Thérapeutique (CNET) depuis 2014. Mon enseignement est centré sur la formation à la recherche des étudiants de Médecine mais également sur la réalisation des essais cliniques du master Ingénierie de la santé « Parcours essais cliniques, médicaments et produits de santé »

Mes activités de recherche sont centrées sur les déterminants des complications chroniques du diabète. J'ai également développé des partenariats internationaux lors de mon séjour post doctoral réalisé en 2015-2016 au National Institutes of Health (NIH) à Phoenix, Arizona, USA, puis en tant que Visiting Professor en 2022, puis 2023 à l'University of Colorado, Colorado, USA.

Depuis 2018, j'ai été nommé coordonnateur de la Délégation Régionale à la Recherche Clinique et l'Innovation (DRCI), au CHU, de Poitiers ce qui me permet d'avoir une vision panoramique de la recherche clinique de notre centre hospitalo-universitaire.

Coordonnateur adjoint dès 2008 puis nommé coordonnateur en 2020 du Centre d'Investigation Clinique INSERM CIC 1402, je suis depuis membre du Conseil Scientifique de l'UFR de Médecine et Pharmacie et membre invité du Conseil Scientifique de l'École Doctorale Rosalind Franklin n° 649.

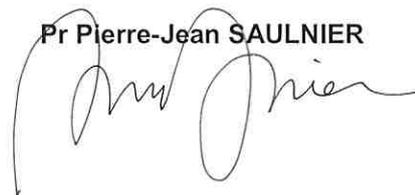
Compte tenu de ce parcours, j'ai pensé raisonnable de vous proposer de renforcer mon engagement auprès de notre Université en participant à la Commission de la Recherche.

J'espère que ma connaissance de la recherche médicale et translationnelle, mon expérience des responsabilités collectives et mon envie de m'investir pour notre communauté, me vaudront votre confiance et votre vote pour accéder au sein de la Commission de la Recherche.

En espérant que ma candidature retiendra votre attention.

Veillez recevoir, chères et chers collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.

**Pr Pierre-Jean SAULNIER**



## Annexe : Liste recevable

Nom : Elsa BERRY

Soutien : /

1	Madame	Elsa	BERRY
---	--------	------	-------

**Profession de foi : NON**

## Annexe : Liste recevable

Nom : Ludovic Chatellier

Soutien : /

1	Monsieur	Ludovic	CHATELLIER
---	----------	---------	------------

**Profession de foi : NON**

## Annexe : Liste recevable

Nom : Lafaye Gwendoline

Soutien : /

1	Madame	Gwendoline	LAFAYE
---	--------	------------	--------

**Profession de foi : NON**

## Annexe : Liste recevable

Nom : Liste Indépendante Recherche

Soutien : /

1	Monsieur	Philippe	BERTRAND
---	----------	----------	----------

**Profession de foi : OUI**

## **Election Commission Recherche Collège 2 secteur III Profession de foi de**

### **Liste Indépendante Recherche**

Nous souhaitons apporter une contribution aux activités de la Commission Recherche sur les points suivants:

- Assurer une répartition des moyens alloués à la recherche.  
En nous attachant à définir avec les membres de la commission et les écoles doctorales des critères objectifs pour une répartition équitable des allocations de bourses doctorales. La prise ne compte des cofinancements peut ne pas être le seul critère pour des projets très fondamentaux ou nécessitant la production de résultats préliminaires.  
En contribuant à l'évaluation des projets scientifiques déposés en réponses aux appels à projets lancés par l'Université, axes thématiques santé, énergie et environnement avec, selon le type d'AAP, un regard sur l'interdisciplinarité des projets.
- Améliorer les modalités de fonctionnement des laboratoires.  
En travaillant avec les membres de la commission à l'élaboration de documents aussi simple et pratique que possible concernant les demandes de financement alimentées par les subventions de l'Université ou par des projets de type CPER.
- Travailler sur l'élaboration de conventions entre les organismes de recherche.  
En étudiant avec les membres de la commission les différentes demandes ou projets de constitution d'Institut Fédératif, de laboratoire d'appui et de recherche et en participant à l'élaboration des conventions associées.  
En vérifiant avec les membres de la commission que ces projets répondent à un besoin non assuré en permettant une structuration de la recherche sans se substituer aux structures actuelles.
- Stimuler les activités de diffusion scientifique et de vulgarisation scientifique par les étudiant.e.s.  
En promouvant les actions de communication pour et vers la société.  
En proposant d'intégrer dans les formations la connaissance des mécanismes de financements de la recherche et leurs impératifs en matière de communication.

Nous nous engageons à assurer cette action avec impartialité et à expliquer aux collègues les orientations prises lors des sessions de la commission.

## Annexe : Liste recevable

Nom : Snesup-FSU

Soutien : Snesup-FSU

1	Monsieur	Julien	GODET
---	----------	--------	-------

**Profession de foi : NON**